

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE GOVEN**

SEANCE DU 11/04/2023

DATE DE CONVOCAATION : 06/04/2023

MEMBRES EN EXERCICE : 17

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOVEN s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Norbert SAULNIER, Président, après convocation légale du six avril deux mille vingt-trois.

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Patricia PERSAIS, Sylvie AGAËSSE, Yannick GOUGEON, Fabienne HEMERY, Aurélie SAULNIER, Rosie MARTEL, Jean-Yves COTARD, Eugène LAUNAY, Annick FABRE, Irène VERRON, Marie-Christine FONTAINE-PEPIN

PROCURATION(S) : Nathalie BLOMMAERT donne pouvoir à Patricia PERSAIS, Karine CHEVALIER à Sylvie AGAËSSE, Jacques ESTEVE à Yannick GOUGEON

ABSENT(S) : Florence GOURMELEN, Marie-Annick RICHARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie AGAËSSE

2023.04.005 CCAS–Subvention pour l'association « Solidarité Ici et là-bas »

La situation économique de certains habitants du territoire tend à se dégrader. L'association à vocation sociale « Solidarité Ici et là-bas » vient actuellement en aide à 7 foyers Govenais. Il est proposé d'attribuer une subvention à l'association afin de lui permettre de poursuivre son action. Les documents ont été remis en séance aux membres du CCAS.

Vu le CGCT,

Vu le budget du CCAS,

Le Conseil d'Administration du CCAS, après avoir entendu l'exposé et délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer à l'association « Solidarité Ici-et-là-bas » une subvention basée sur un montant de 12 centimes par habitant, soit 529,20 € pour 4 410 habitants (population totale INSEE) pour 2023,
- DIT que le principe de cette subvention de 0,12 €/habitant sera reconduit d'année en année,
- PRECISE que cette somme sera inscrite au budget du CCAS pour 2023, et pour les années à venir,
- AUTORISE le Président du CCAS à signer tout document se référant à cette décision.

Le Président

Norbert SAULNIER

Le/la secrétaire de séance

Certifié exécutoire

Mis en ligne le 24/04/23

Le Maire Norbert Saulnier

